

Transports scolaires 2025-2026 : ce qui change dans le Val-d'Oise !

Transports scolaires 2025-2026 : ce qui change dans le Val-d'Oise !

- Pour les collégiens :
Le [Département du Val-d'Oise](#) continue de soutenir les familles en prenant en charge une grande partie du coût.
Tarif carte transport : **120,93 €** (grâce à une participation de 225,73 € du Département).
- Pour les lycéens :
La compétence revient à la [Région](#), sans participation du Département.
Tarif carte transport : **346,66 €**
Pas de paiement échelonné possible, et ce, malgré plusieurs demandes des communes.

La [société Grisel](#) assurera les circuits scolaires dès la rentrée 2025.



Attention, J-30 : les inscriptions pour le **transport scolaire avec la [carte SCOL'R](#)** sont désormais ouvertes pour l'année scolaire 2025-2026 !

Toute inscription après le 30 juillet 2025 entraînera 20 € de frais de dossier supplémentaires, appliqués par Ile-de-France Mobilités (IDFM).

Que vous soyez nouvel utilisateur ou que vous souhaitiez renouveler votre demande, tout se fait en ligne : [cliquez ici](#) !

Le service est accessible aussi bien depuis un ordinateur que depuis un smartphone.
Vous aviez déjà un compte en 2024-2025 ? Pas besoin d'en recréer un, vos identifiants restent valables !

Infos pratiques

Inscriptions en présentiel (si vous ne pouvez pas vous inscrire en ligne) :

Adresse :
21 rue du Petit Albi – Parc de l'Horloge – 95800 CERGY

Du 12 juin au 31 août : lundis et mardis de 9h à 12h et de 14h à 16h
À partir du 1er septembre : mercredis de 9h à 12h et de 14h à 16h

N'oubliez pas d'apporter :

- Le formulaire de demande SCOL'R complété (à télécharger sur le site d'Île-de-France Mobilités à partir du 30.06.25)
- Le paiement : en espèces (avec l'appoint) ou par chèque à l'ordre du Trésor Public

Contact

Pour toute question ou assistance :
css95@iledefrance-mobilites.fr
iledefrance-mobilites.fr